



Préparer la nouvelle contractualisation Politique de la ville
Cycle dédié aux élus - 2023



Préparer la nouvelle contractualisation

Cycle à destination des élus — 2023

IREV • centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France

Bât. Arboretum • 7^{ème} étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille • 06.40.34.53.36 • contact@irev.fr • www.irev.fr



Préparer la nouvelle contractualisation : cycle dédié aux élus des Hauts-de-France

►► 2023 : UNE ANNEE DE CO-CONSTRUCTION

L'année 2023 sera celle de l'élaboration des nouveaux « contrats de ville 2024-2030 ». Comment imaginer les quartiers en 2030 ? Quel chemin collectif emprunter pour y parvenir ? Tel est le défi à relever dans les territoires pour co-construire un projet partagé visant à enrayer les processus de relégation que subissent les habitants des quartiers concernés par la politique de la ville.

Le Ministre en charge de la ville, Olivier Klein a énoncé en fin d'année 2022 les premières orientations de l'Etat pour les futures contractualisations.

Pour les intercommunalités, il s'agit de piloter l'élaboration de ces futures contractualisations pour aboutir en fin d'année à des contrats co-construits, partagés, engageants et mobilisateurs. Les enseignements des évaluations menées en 2022 pourront utilement être mobilisés.

►► 2023 : UNE MOBILISATION POLITIQUE INDISPENSABLE

Socles des futurs contrats, les projets de territoire devront porter une vision globale des enjeux et permettre la mobilisation de l'ensemble des politiques publiques. Leur élaboration passera par une large **concertation** dans chacune des agglomérations, pilotes de la Politique de la ville. Une concertation des communes, partenaires, bailleurs, associations locales, habitants qui définira les besoins et un cadre d'intervention commun pour atteindre les objectifs fixés.

Le programme 2023 de l'IREV a été conçu dans l'optique de la préparation de ces nouveaux contrats, pour être aux côtés des pilotes et partenaires de la politique de la ville et soutenir leur envie de **renouveler** les modes de faire.

Dans cette optique, la mobilisation politique est indispensable. Quels objectifs fixer aux contrats de demain ? Les engagements collectifs seront-ils pérennes et mesurables ? Quelles conditions de réussite ?

L'IREV propose aux élus locaux concernés d'en échanger ensemble, dans un cadre neutre propice à la mobilisation collective.



► PRE-PROGRAMME

Chaque séance sera l'occasion d'aborder des enjeux majeurs auxquels sont confrontés les quartiers politique de la ville, de partager l'actualité de la future contractualisation et d'échanger entre élus sur les freins et les leviers identifiés

- Mixité sociale dans l'habitat : quels enjeux, quelles perspectives ?
- Mixité scolaire : quels enjeux, quelles perspectives ?
- Transitions et quartiers politique de la ville
- Les enjeux éducatifs au cœur des futurs contrats
- Prévenir les discriminations, un enjeu systémique qui appelle des réponses tangibles
- Co-construire les contrats de ville en 2023 : quels leviers ?

► CALENDRIER

- Un rendez-vous par mois, en visio, le **mercredi**, de **17h00 à 19h00**.
- Premier semestre : **1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet**.
- Le **1^{er} mars Mixité sociale dans l'habitat : quels enjeux, quelles perspectives ?**

Cette première séance permettra d'aborder un objectif majeur et complexe des politiques publiques.

Avec Christophe Noyé, géographe, Cf. Géo. En partenariat avec l'École du renouvellement urbain.

► INSCRIPTIONS

Inscription sur le site de l'IREV :

<https://irev.fr/cycle-elus-preparer-la-nouvelle-contractualisation>

Un lien Zoom sera adressé aux inscrits par mail avant chaque séance.

► RENSEIGNEMENTS

Morgane PETIT, Directrice

m.petit@irev.fr – 06 07 75 84 23